

la Lanterne Magique

UCL - FOPES
(Faculté Ouverte de Politique
Économique et Sociale)
rue de la Lanterne Magique, 32
B-1348 Louvain-la-Neuve

BELGIQUE - BELGIE		
P.P.		
1348 Louvain-la-Neuve		
P.P.	7	418

LA FOPES & LES PASSE- RELLES

LE 30 JUIN 2006, LE GOUVERNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE A FIXÉ, PAR DÉCRET, LES CONDITIONS D'ACCÈS AUX ÉTUDES À L'UNIVERSITÉ POUR LES PORTEURS DE GRADES ACADÉMIQUES DÉLIVRÉS HORS UNIVERSITÉ. EN LANGAGE FAMILIER, CE DÉCRET FUT BAPTISÉ LE DÉCRET « PASSERELLES ». LE MASTER EN POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE ORGANISÉ PAR LA FOPES EST CONCERNÉ : LES PORTEURS DE L'UN DES 11 TITRES DE BACHELIER DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR COURT DE PLEIN EXERCICE REPRIS DANS L'ARRÊTÉ ONT ACCÈS À LA FOPES DEPUIS LA RENTRÉE 2006. C'EST AINSI QUE DES ÉTUDIANTS CONCERNÉS PAR CE DÉCRET « PASSERELLES » ONT DÉPOSÉ UN DOSSIER D'ADMISSION ET PARMIS CEUX-CI 10 ÉTUDIANTS ONT ENTAMÉ L'ANNÉE PRÉPARATOIRE AU MASTER EN POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE.

L'enjeu pour la FOPES est de concilier une double exigence : celle de s'adresser à un public plus large tout en approfondissant son projet de formation alliant réflexion critique, démarche pluridisciplinaire et ouverture au changement. Pour ce faire, le Conseil de la FOPES a défini une procédure particulière de traitement des demandes d'inscription des étudiants pouvant bénéficier d'une passerelle.

D'abord et à l'instar des étudiants entrant à la FOPES par la procédure de valorisation des acquis de l'expérience, il leur a été demandé de remplir un questionnaire de demande d'inscription. Ce questionnaire constitue un dossier comportant le bilan des activités ayant nourri leur expérience, qu'elles soient professionnelles, socio-culturelles, socio-politiques ou de formation. Il permet aux étudiants de faire état de leur capacité de travail individuel et collectif sur des questions de politique économique et sociale. Enfin, ce questionnaire requiert des étudiants de motiver leur volonté de s'inscrire à la FOPES et d'explicitier leur projet de formation. Ce temps consacré à la constitution du dossier fut non seulement utile aux conseillers à la formation mais aux candidats eux-mêmes puisque ce fut pour eux l'occasion de faire le point sur leur formation, de motiver leur choix et d'explicitier leur projet.

Sur base des questionnaires déposés, des entretiens furent ensuite organisés entre deux conseillers à la formation et chaque candidat. L'objet de ces entretiens fut pour la FOPES de préciser son offre de formation quant à sa forme et son contenu et pour les étudiants de préciser leur motivation et capacité d'entamer une formation universitaire de deuxième cycle en politique économique et sociale.

Ce dispositif en deux étapes - questionnaires et entretiens - permet aux candidats de bien « peser » leur décision et explique le fait que, cette année, sur 18 dossiers « passerelles » déposés, 10 ont finalement abouti à une participation aux ateliers de départ.

Que conclure sur base de cette première expérience ? D'abord, le fait de figurer dans la liste des grades académiques universitaires visés par le décret du 30 juin permettra à la FOPES d'élargir son public. Le dispositif mis en place a permis de maintenir une cohérence dans les groupes d'étudiants. En effet ceux qui ont bénéficié de la passerelle ont les mêmes caractéristiques que les étudiants intégrés dans le contexte de la valorisation de l'expérience. L'évaluation du fonctionnement des trois groupes de première année en cette fin de premier semestre nous indique que l'intégration de ces deux filières s'est réalisée spontanément. On peut donc entrevoir l'avenir avec optimisme même si une seule expérience ne nous permet pas d'avancer des conclusions définitives.

>Pierre Reman

DOSSIER

>Béregère Dupuis et Florence Degavre

DISCRIMINATION DE GENRE : DES DISCRIMINA COMME LES AUTRES ?

8 SEPTEMBRE 2006,
LOUVAIN-LA-NEUVE.

La réflexion sur les questions de genre est devenue presque incontournable dans le monde académique. À l'Université Catholique de Louvain, l'enseignement, notamment, témoigne de cette tendance à « intégrer le genre », avec la mise en place, à la rentrée académique 2005, d'une mineure de genre en sciences humaines. À la FOPES, la réflexion sur les inégalités sociales et les discriminations de classe ou de race est ancienne, mais le genre est longtemps resté dans l'ombre. La journée du 8 septembre a précisément eu pour objectif de mettre cette question au centre de nos débats.

Le genre désigne généralement le sexe social, distinct du sexe biologique. On signifie par là que loin d'être « naturels », les rôles et comportements sociaux sont construits, à travers des attentes, l'éducation ou encore des normes et des symboles qui fabriquent les femmes comme plus « douces », « compréhensives » et les hommes comme plus « durs » ou « intransigeants ». Le genre est utilisé comme outil dans les sciences sociales, afin de découvrir, notamment, comment la société peut fonctionner en reproduisant ces rôles et comportements, et comment ces derniers se traduisent dans un traitement inégal (et non plus différent) des hommes et des femmes.

Une complexification de la notion de « travail »

Pour la Professeure Pilar Carrasquer Oto, sociologue du travail à l'Université Autonome de Barcelone, invitée à l'occasion de cette journée, la question du genre doit être posée dans le domaine du travail et des politiques sociales. Précisément, un des apports majeurs du genre dans l'analyse du travail a été d'en élargir le sens. Le travail, lorsque l'on regarde ce qui est accompli par les hommes et par les femmes dans la société, est « tout ce qui permet de survivre et de se reproduire ». Il ne se limite donc pas à l'emploi. Cette conception nouvelle a permis de donner une place au travail domestique, généralement qualifié d'« improductif », et d'en considérer sa valeur pour la reproduction des liens sociaux par exemple. Les théories féministes ont permis d'en faire apparaître le caractère indispensable : en effet, il n'y a pas de production marchande sans reproduction ! La grille d'analyse issue des études de genre a donc établi une distinction claire entre « travail » et « emploi » ; « temps de travail » et « journée de travail », tout en réinterrogeant la frontière entre espace public et espace privé. En effet, l'expérience sociale des femmes est celle d'un espace « continu » de vie : production et reproduction s'articulent, la présence sur le marché du travail et celle à la maison se négocient, bref, il n'y a pas de rupture comme le prétendaient les théoriciens du contrat social. Par ailleurs, le genre permet de faire apparaître les inégalités der-

IS ATIIONS

rière les différences: le fait que les femmes, à la différence des hommes, cumulent généralement travail reproductif et travail rémunéré témoigne, selon cette perspective, d'un rapport social inégalitaire.

L'analyse de genre offre également des perspectives insoupçonnées sur des questions déjà anciennes et y ouvre de nouveaux chantiers: l'analyse des qualifications professionnelles notamment est puissamment revisitée sous l'angle des stéréotypes sexistes par exemple. S'y trouve questionnée l'idée largement répandue dans nos sociétés que la culture scientifique et technique est plus masculine alors que celle du soin serait plus féminine, idée qui est à la base de la description (et de la valorisation salariale) de nombreuses fonctions.

Le genre dans les politiques publiques

La question de la réduction des inégalités de genre a toute sa place dans les politiques publiques, et notamment dans les politiques d'emploi, pour instaurer un accès égalitaire à l'emploi entre femmes et hommes. Cependant, les politiques mises en œuvre jusqu'ici souffrent généralement de deux travers. Premièrement, elles ne touchent pas aux rapports sociaux inégalitaires eux-mêmes, par exemple quand elles visent à «faciliter la conciliation de la vie familiale et d'un emploi» pour les femmes, au lieu de viser une répartition plus égalitaire des tâches reproductives; elles n'incitent pas à tenir compte du décalage fréquent

entre calendrier professionnel et calendrier biologique... Deuxièmement, ces mesures sont rarement transversales: elles ne tiennent pas compte de l'ensemble des domaines de la vie sociale. Par exemple, le travail à temps partiel est promu pour améliorer l'accès du marché du travail aux femmes, mais les régimes de pension ne sont pas adaptés pour que les femmes ne soient pas pénalisées de devoir cumuler travail productif à temps partiel et travail reproductif.

Bien sûr, une évolution vers l'égalité de genre rencontre non seulement des difficultés matérielles, mais aussi des obstacles d'ordre culturel. D'où l'importance de continuer à développer des études de genre et de réfléchir à des politiques sociales qui favorisent vraiment l'égalité des sexes.

Le genre, une discrimination comme une autre? Un débat qui rebondit sur d'autres questions fondamentales

La FOPES, durant son après-midi de réflexion, posait plus particulièrement une question à laquelle des intervenant-e-s de différentes disciplines étaient amenés à répondre: les discriminations de genre sont-elles des discriminations comme les autres? On relèvera deux positions différentes. Pour certain(e)s, les discriminations liées au sexe sont comparables à d'autres discriminations, telles que les discriminations liées au physique ou au statut professionnel. Pour d'autres au contraire, le genre subit une discrimi-

mination particulière et est marqué par l'inégalité, voire la domination, dans sa définition même. Il révèle des relations de pouvoir largement défavorables aux femmes. Derrière ces usages différents du terme se cachent évidemment des questions de recherche et des façons de les traiter très différentes.

Un autre élément apparu dans le débat interpellait les chercheurs et chercheuses qui se revendiquent du genre sur leur façon d'appréhender le social: comment articuler le genre à d'autres catégories d'inégalités sociales, telles que la classe ou encore la «race»? Comment identifier le poids relatif des inégalités de sexe dans le rapport hiérarchique hommes-femmes? Par ailleurs, les rapports de pouvoir au sein des différentes catégories de femmes sont également une question pour le genre et, comme telle, à prendre en considération.

Le genre interroge également la construction identitaire des hommes et des femmes. Dans le cas de femmes d'origine culturelle et religieuse musulmane, on constatera que le thème de la maternité y est nettement plus présent que dans nos sociétés blanches et occidentales. C'est particulièrement vrai dans la littérature scientifique où l'impact de la maternité sur la construction identitaire des femmes (et encore plus des hommes) est fréquemment passée sous silence, de même que dans une partie du mouvement des femmes. Or cet oubli est source de discrimination: ne pas reconnaître aux femmes le droit au désir de maternité et à celui de s'y consacrer entièrement ôte à beaucoup la reconnaissance d'une capacité à être citoyenne. Le rôle de mère n'inclut-il pas une dimension sociale et politique lorsque l'on considère, comme le démontrent certaines recherches en cours à la FOPES, que c'est l'éducation des enfants qui a poussé certaines mères d'origine maghrébine à s'engager socialement?

Au terme de cet après-midi, les différentes interventions ont démontré que l'analyse des inégalités sociales, chère à la FOPES, se trouvait enrichie de l'approche du genre. À l'avenir, la FOPES entend se donner les moyens de poursuivre l'intégration du genre à différents niveaux de son enseignement (cours, ateliers), répondant par la même occasion aux attentes des étudiant(e)s dont les mémoires sur la question se multiplient.

internet

L'adresse du site internet de la FOPES a changé: www.uclouvain.be/opes

MASTER EN POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Les ouvertures de groupe pour la **rentrée 2007** seront destinées :

- aux habitants de la région de Bruxelles *cours le samedi*,
- aux habitants de la région de Charleroi-Sud (Couvin) *cours le samedi*,
- aux habitants de la région de Liège *cours le mardi*.

Séances d'information

Janvier 2007

- *Lundi 15 à 19h* - MOC, rue Saint-Gilles, 29 à Liège ;
- *Mardi 16 à 19h* - Action Sud, rue Bassidaine, 6 à Nismes ;
- *Jeudi 18 à 19h* - MOC, rue Pletinckx, 19 à Bruxelles.

Février 2007

- *Lundi 12 à 19h* - MOC, rue Pletinckx, 19 à Bruxelles ;
- *Mardi 13 à 19h* - MOC, rue Saint-Gilles, 29 à Liège ;
- *Jeudi 15 à 19h30* - Centre culturel de Sivry-Rance, Grand'Place, 31 à Sivry.

L'examen d'admission est prévu au mois de mai pour les personnes ne bénéficiant pas de l'admission « passerelles », c'est-à-dire les titulaires d'un titre de bachelier de plein exercice ou les titulaires d'un ancien graduat correspondant de la liste ci-dessous :

- BA en comptabilité,
- BA en droit,
- BA en marketing,
- BA en commerce extérieur
- BA en gestion des transports et logistiques,
- BA en informatique de gestion,
- BA assistant social,
- BA conseiller social,
- BA en écologie sociale,
- BA en gestion des ressources humaines,
- AESI sciences économiques et sciences économiques appliquées.

Les licenciés dont le programme ne comportait pas un cours de base en économie sont également invités à l'examen d'admission.

Vous voulez en savoir plus ?
Téléphonez au secrétariat
FOPES 010/47 39 07-08
ou envoyez un courriel
à info@opes.ucl.ac.be ou
consultez notre site web
www.uclouvain.be/opes

Le congé- éducation payé !

Le gouvernement a profité de la canicule de juillet pour faire fondre le congé-éducation payé. Sous la pression des organisations sociales, il a dû se raviser et accepter une période transitoire.

L'avenir du régime du congé-éducation payé est une des matières qui sera sans doute discutée lors des négociations interprofessionnelles.

Pour une information complète tant du point de vue employeur qu'étudiant, il est utile de consulter le site du SPF emploi <http://www.meta.fgov.be/> voir la rubrique «nouveau».

QUELLES FORMATIONS AUX MÉTIERS DU SOCIAL POUR QUEL TRAVAIL SOCIAL ? ENTRE INNOVATION ET

RESISTANCES

Le deuxième congrès international des formateurs en travail social et des professionnels francophones de l'intervention sociale, se réunira à Namur, du 3 juillet au 7 juillet 2007.

Toute inscription avant le 31 mars 2007 bénéficie d'un prix ami de 175 euros. (frais d'inscription, repas, collation, portefeuille de documentation).

COLLOQUE FOPES SUR LA

VAE

Le 23 mars 2007, la FOPES organise un colloque consacré à la Valorisation des Acquis de l'Expérience. En effet, dès la rentrée 2007, il sera possible de faire valoir son expérience pour accéder à un second cycle universitaire : les désormais « Masters ». La FOPES dispose d'une longue expérience en cette matière.

L'année dernière, des conseillers à la formation ont visité des universités françaises pour confronter ces pratiques dans leurs contextes respectifs. L'occasion de mettre ces expériences à disposition des acteurs concernés.

Inscription et information sur le site du congrès www.congres2007.org.

Contact FOPES : Marie-Thérèse Coenen, conseillère à la formation
coenen@opes.ucl.ac.be

FOPES (Faculté Ouverte de Politique Économique et Sociale)
Bulletin semestriel #19,
8^e année, décembre 2006
rue de la Lanterne Magique, 32
B-1348 Louvain-la-Neuve
tél: 010/47 39 07 - 47 39 08
fax: 010/47 81 59
email: watelet@opes.ucl.ac.be
site web: www.uclouvain.be/opes
Éditeur responsable: Pierre Reman
Comité de rédaction:
Luc Albarello, Anne-Françoise Bray,
Marie-Thérèse Coenen, Donatienne Desmette,
Michel Elias, Brigitte Watelet